



**TOUT SAVOIR SUR L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE**  
par Conseils & Courtage EXCELNERGY-PARTNER  
L'énergie solaire : gratuite, illimitée et non polluante

Aix en Provence le 6 juin 2023.

## **LES PRIX SPOT de l'électricité, et l'opportunité des CENTRALES SOLAIRES EN AUTOCONSOMMATION. ... Ce patron qui pensait n'être pas concerné par une production d'électricité solaire autonome.**

Seuls les très gros consommateurs et distributeurs d'électricité accèdent au marché de gros de l'électricité. Les économies sur achats, par rapport aux tarifs habituels négociés en direct par les fournisseurs traditionnels auprès des P.M.E., sont logiquement plus favorables. Pour autant, il est encore possible de tirer des profits complémentaires substantiels grâce à l'installation de centrales solaires de production d'électricité.

Tout d'abord les données sur les variations du prix de l'électricité sur le marché de gros peuvent être observées à la fois sur de longues périodes, comme sur des périodes courtes, ou sur plusieurs années. L'exemple proposé ci-dessous permet de comparer le prix de l'électricité SPOT très récents, ou encore d'un mois ou un an auparavant.

	Evolution du prix spot « day-ahead » de l'électricité			
	Prix Spot du	Prix Spot du	Prix Spot il y a 30 J.	Prix Spot 2022
	5/06/23	4/06/23	4/05/23	4/06/22
Prix (€/MWh)	81.75 €/MWh	48.54 €/MWh	97.73 €/MWh	211.04 €/MWh
Evolution en %	-	-	- 50.3 %	- 77 %

Source : Nord Pool Group - actualisé le 04/06/2023

On observe de grandes variations de prix. Pour les très gros consommateurs d'électricité dotés d'acheteurs spécialisés, il leur sera ainsi permis de planifier des prix moyens d'électricité qui pourront être aux alentours de +/- 150 €/MWh (0.15€/kWh) pour 2023. Mais ce n'est pas garanti. Et rien n'est certain pour le futur... !

La relative maîtrise des prix Spot de l'électricité par ces professionnels du trading pourrait laisser supposer que la mise en service d'une centrale de production d'électricité solaire, en autoconsommation, représente un intérêt très marginal. Pourtant, il est démontré que même avec des coûts d'achat d'électricité les plus bas imaginables, **acquérir une telle centrale de production d'électricité solaire constitue un très bon investissement, pour une durée de vie d'exploitation de 35 à 40 ans.**

Une récente étude réalisée pour le compte d'un grand groupe, gros consommateur d'électricité, qui achète l'électricité sur le marché de gros, à des conditions de prix Spot « très bas », démontre que par rapport à ces tarifs pratiqués + les économies en autoconsommation + les prix de revente du surplus de production non consommé à 0.1287 €/kWh (jusqu'à 1100 kWh/kWh), la somme des gains comptabilisés rapportés à l'investissement global est égale à :

- **27.7 %/an nets avant I.S. ou un retour sur investissement de 3 ans 7 mois\***

**Autrement dit, il est établi qu'une centrale en autoconsommation se justifie pleinement, même avec des achats d'électricité à « très bas tarif ».**

Demandez un extrait de cette étude, ou mieux encore, demandez une étude gracieuse adaptée à la situation de votre entreprise, sans aucun engagement de votre part (étude non commerciale effectuée avec les logiciels de calculs en autoconsommation de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES)).

**Sans Engagement : ETUDE de RENTABILITE GRACIEUSE aux DIRIGEANTS, INDUSTRIELS, AGRICULTEURS, COOPERATIVES... CENTRALES SOLAIRES (AUTOCONSOMMATION, STOCKAGE, en PROPRIETE, LOCATION,) cliquez ici ou <a**

\*Sur la base des conditions en vigueur en mai 2023, valable pour une centrale de production d'électricité de 500 kWc / 1 480 kWh/kWc

**Cabinet EXCELNERGY-PARTNER >> GAIN DE TEMPS, SECURITE, SERENITE, RENTABILITE...**

**Les dirigeants du cabinet ont une expérience cumulée de plus d'un demi-siècle dans les secteurs des énergies renouvelables, de la construction métallique et du courtage.**

**Obligations :** Les courtiers du Cabinet « **se comportent d'une manière honnête, équitable, transparente et professionnelle** » en tenant compte des droits et des intérêts des clients. Concrètement, ils sont tenus aux obligations principales suivantes :

**Devoir d'écoute :** comprendre la situation et les attentes du client sans jugement, et les reformuler. Le courtier doit avoir une vision globale et précise de chaque situation pour proposer des solutions adaptées aux objectifs du client.

**Devoir de conseil :** présenter les meilleures solutions en prenant en compte les besoins et contraintes financières. Il explique en toute transparence pourquoi il propose telle ou telle solution.

**Devoir de loyauté :** c'est le client qui mandate le courtier. Les intérêts du client passent donc avant les intérêts des entreprises sollicitées, mais aussi avant les intérêts du courtier lui-même.

**Devoir d'efficacité :** Grâce aux appels d'offres à concurrence réalisés auprès des principaux acteurs européens de l'industrie solaire, ciblés au regard de chaque projet pris en charge, cette mission permet au client de gagner un temps précieux, d'obtenir les réponses précises aux objectifs qu'il s'est fixé et d'aboutir aux meilleures conditions financières possibles dans l'équation « qualité/prix ».

**Rémunération :** le courtier ne perçoit aucun honoraire ou commission de son client. La seule rémunération en contrepartie des services rendus pour la bonne fin de chaque projet vient d'une fine commission de courtage versée par l'entreprise choisie par le client.

**CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE  
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES  
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT  
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.  
AU SERVICES DES  
ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS**

Les Courtiers et Experts  
d'EXCELNERGY-PARTNER  
s'engagent pour la réussite  
du plan de relance portant  
sur l'énergie solaire



Siège social :  
38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE  
**06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49**  
[contact@excelnergy.com](mailto:contact@excelnergy.com)  
[www.excelnergy-partner.com](http://www.excelnergy-partner.com)  
RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



**Avec l'aimable soutien**



**S'inscrire à notre newsletter**

[Se désinscrire](#)